



**Programme des
Nations Unies
pour
l'environnement**

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/19
1 juin 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Trente-et-unième réunion
Genève, 5-7 juillet 2000

**ÉBAUCHE DE FORMAT DES RAPPORTS FINALS ET DES DEMANDES
DE PROLONGATION POUR LES PROJETS RI**

1. Conformément à la décision 30/8 (e), l'ébauche de format révisé des rapports finals et des demandes de prolongation pour les projets de renforcement des institutions, incluse dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/7, Annexe II, a été présentée aux réunions de réseau régional des agents de l'ozone:

Réunion de suivi des agents ODS du réseau SEAP	Bangkok	20-22 mars 2000
Réunion principale des agents ODS du réseau de l'Afrique francophone (ODSONET/AF-F)	Conakry, Guinée	11-14 avril 2000
Réunion principale des agents ODS du réseau de l'Afrique anglophone (ODSONET/AF-E)	Banjul, Gambie	17-20 avril 2000
Réunion principale des agents ODS du réseau de l'Asie de l'Ouest	Jeddah, Arabie saoudite	8-10 mai 2000
Réunion principale conjointe des agents ODS des réseaux de l'Amérique centrale, des Caraïbes hispanophones et de l'Amérique du Sud	Montelimar, Nicaragua	16-19 mai 2000

1. Les agents de l'ozone ont fait part de leurs opinions sur le format révisé proposé lors de discussions organisées à l'occasion de ces réunions. En règle générale, les formats ont été acceptés. Quelques changements ont été proposés et intégrés dans la présente version révisée. Les agences d'exécution n'ont proposé aucun changement.

2. La procédure standard de préparation du rapport final et du plan d'action sera la suivante: l'agent de l'ozone prépare une ébauche qu'il transmet à l'agence d'exécution concernée pour commentaires. Après avoir partagé ses commentaires avec l'agent de l'ozone, l'agence enverra le rapport final consolidé et la demande de prolongation au Secrétariat du Fonds multilatéral.

3. Le format, incluant les révisions apportées suite aux discussions lors des réunions de réseau, figure aux Annexes I et II. Deux pays, le Mexique et l'Uruguay, ont déjà utilisé le nouveau format pour présenter leur rapport final et leur demande de prolongation au Secrétariat du Fonds multilatéral. Leur expérience a été prise en compte ainsi que les réflexions du Secrétariat dans le but d'intégrer l'essence de la Décision 30/7 et de simplifier le format afin d'éviter tout travail inutile.

4. Le Secrétariat affichera le format révisé sur son site Web dès qu'il aura été approuvé par le Comité exécutif.

Ébauche de rapport final révisé pour les projets de renforcement des institutions

(Sections 1-20 à remplir par le pays concerné avant de l'envoyer à l'agence d'exécution pour commentaires à la section 21)

1. Pays:
2. Agence nationale d'exécution / Unité de l'ozone:
3. Agence d'exécution:
4. Liste des phases précédentes du projet:

Phase	Durée	Financement du FML (approuvé)	Financement du FML (réel)

5. Indiquer l'objectif principal du projet pour la phase faisant l'objet du rapport:

6. Décrire les résultats obtenus par catégorie et les comparer aux résultats prévus dans le plan d'action:

Année	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats obtenus
1 st année			
2 ^d année			
Décrire les résultats additionnels qui n'étaient pas prévus dans le plan d'action:			

	Approuvés	Dépensés	Financement gouvernemental	Autres sources
a) Eléments d'équipements				
b) Professionnels				
c) Personnel de soutien				
d) Experts-conseil				
e) Coût d'exploitation				
f) Fonds pour la sensibilisation				
g) Imprévus				
h) Autres, incluant contributions en nature (préciser)				
Montant total				

[illegible]

9. Des ressources (personnel, budget, équipements) ont-elles été utilisées pour des activités additionnelles par rapport au plan d'action approuvé? Si oui, veuillez préciser:

10. Décrire le rôle et la position du NOU au sein de l'administration nationale, le type de supervision de son travail et son accès aux décideurs principaux; ceci peut inclure la coopération avec les comités directeurs, les groupes consultatifs ou les organismes inter-ministériels:

11. Décrire comment le plan d'action du projet de renforcement des institutions a été intégré dans le processus de planification des autorités nationales:

12. Titre et date des rapports déposés:

Remis à :	Titre du rapport	Dépôt (année/trimestre)	
		Prévu	Réel
1. Ministères gouvernementaux			
2. Rapports au Secrétariat du FML			
3. Rapports au Secrétariat de l'Ozone			
4. Agence d'exécution			
5. Autre(s) agence(s) d'exécution			
6. Donateur(s) bilatéral (aux)			
7. Autres			

13. Conseils et/ou soutien technique adéquats de la part de :

	Oui	Non	Veillez préciser
a) Agence d'exécution			
b) Autre(s) agence(s) d'exécution			
c) Donateur(s) bilatéral (aux)			
d) Ministères gouvernementaux			
e) Comité directeur national			
f) Autres (veuillez préciser)			

14. Soutien du réseau régional (coordinateur/directeur et membres du réseau) et apport du réseau:

Soutien fourni par le réseau régional	Apport du réseau

15. Le gouvernement bénéficiaire ou l'agence d'exécution ont-ils fait un audit du NOU? Si oui, quels ont été les résultats?

16. Leçons retenues (principales réussites et difficultés, comment améliorer l'efficacité et l'impact durant la prochaine phase):

17. Rapport final préparé par:

Nom de l'agent responsable de la préparation du rapport final :	
Titre:	

Organisation/Agence/Ministère:	
Date:	

18. Autorité gouvernementale qui a la responsabilité de superviser le projet de renforcement des institutions/NOU:

Nom de l'agent responsable:	
Titre:	
Organisation/Agence/Ministère:	
Date:	
Commentaires:	

19. Agence d'exécution:

Nom de l'agent responsable:	
Titre:	
Organisation/Agence/Ministère:	
Date:	
Commentaires:	

Prolongation des projets de renforcement des institutions**Ébauche du plan d'action révisé**

(Sections 1-16 à remplir par le pays concerné avant de l'envoyer à l'agence d'exécution pour commentaires à la section 17)

1. Pays:
2. Agence nationale d'exécution / Unité de l'ozone
3. Agence d'exécution:
4. Période de prolongation: du (mois/année) au (mois/année)
(selon les directives approuvées)
5. Montant du financement demandé au FML:
6. État de la ratification:

Amendements	Date de ratification	ou date prévue
Amendement de Londres		
Amendement de Copenhague		
Amendement de Montréal		

7. Consommation par groupe de substances et par secteur. Il s'agit des données qui figurent dans le rapport annuel que les unités de l'Ozone remettent au Secrétariat du Fonds pour indiquer l'évolution de la mise en oeuvre des programmes nationaux. Veuillez joindre le formulaire contenant les données pour l'année la plus récente ou indiquer à quelle date vous l'avez envoyé au Secrétariat, si c'est déjà fait.
8. Indiquer l'objectif principal du projet pour la prochaine phase selon la situation du pays par rapport à l'application du Protocole de Montréal :

9. Objectifs, activités prévues et résultats escomptés, sur une base annuelle:

Année	Objectifs	Activités prévues	Résultats escomptés
1 st année			
2 ^d année			

10. Décrire les modalités d'accès de l'unité de l'ozone aux décideurs principaux. Ces modalités peuvent inclure la participation à des comités directeurs, des groupes consultatifs ou des organismes inter-ministériels:

11. Décrire comment le plan d'action du projet de renforcement des institutions sera intégré dans le processus de planification des autorités nationales:

12. Coût prévu du projet:

	Coût prévu du projet	Financement du FML	Financement de contrepartie	Autres sources
a) Eléments d'équipements				
b) Professionnels				
c) Personnel de soutien				
d) Experts-conseil				
e) Coût d'exploitation				
f) Fonds pour la sensibilisation				
g) Imprévus				
h) Autres, incluant contributions en nature (préciser)				
Montant total				

13. Personnel requis:

Catégorie et nombre	Titres des fonctions/Expertise	Tâches principales	Durée
Professionnels			

Personnel de soutien			
Experts-conseil			

14. Types de rapports à déposer et échéancier:

Remis à:	Titre du rapport	Dépôt prévu (année/trimestre)
1. Ministères gouvernementaux		
2. Rapports au Secrétariat du FML		
3. Rapports au Secrétariat de l'ozone		
4. Agence d'exécution		
5. Autre(s) agence(s) d'exécution		
6. Donateur(s) bilatéral (aux)		
7. Autres		

15. Plan d'action préparé par:

Nom de l'agent responsable de la préparation du plan d'action:	
Titre:	
Organisation/Agence/Ministère:	
Date:	

16. Endossement gouvernemental:

Plan d'action autorisé par:	
Titre:	
Organisation/Agence/Ministère de supervision:	
Date:	

17. Dépôt du plan d'action:

Nom de l'agence d'exécution:	
Nom de l'agent de projet:	

Date:	
Commentaires de l'agence d'exécution:	

PROGRESS OF IMPLEMENTATION OF COUNTRY PROGRAMMES

A. Data on Controlled Substances (in METRIC TONNES)

NOTE: Data entry is required in UNSHADED cells only

COUNTRY: XXXXXXXXX

YEAR: January to December of the year

YYYYYYYYYYY

Substance ¹	Consumption by Sector										Import	Export ²	Production ²
	Aerosol	Foam	Fire Fighting	Refrigeration		Solvent	Process agent	Methyl bromide use	Tobacco fluffing	TOTAL			
				Manufacturing	Servicing								
Annex A, Group I													
CFC-11										0.00			
CFC-12										0.00			
CFC-113										0.00			
CFC-114										0.00			
CFC-115										0.00			
Sub-Total	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Annex A, Group II													
Halon 1211										0.00			
Halon 1301										0.00			
Halon 2402										0.00			
Sub-Total			0.00							0.00	0.00	0.00	0.00
Annex B, Group II													
Carbon tetrachloride										0.00			
Sub-Total						0.00	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
Annex B, Group III													
Methyl chloroform										0.00			
Sub-Total						0.00	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
Annex C, Group I													
HCFC-22										0.00			
HCFC-141b										0.00			
HCFC-142b										0.00			
HCFC-123										0.00			
Other ³										0.00			
Sub-Total		0.00	0.00	0.00	0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
Annex E													
Methyl bromide										0.00			
Sub-Total								0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

¹ Where the data involves a blend of two or more substances, the quantities of individual components of controlled substances must be indicated separately,

e.g.: For R502 consisting of 51.2% CFC-115 and 48.8% HCFC-22, indicate the total quantity of each controlled substance (i.e., CFC-115 and HCFC-22) in the appropriate row.

² Where applicable.

³ Indicate relevant controlled substances.